

**COMMISSION 3 (QUESTIONS OPÉRATIONNELLES)****Groupe de projet «Environnement et développement durable»**

Berne, le 24 avril 2007

Rapport relatif au séminaire régional de Bagamoyo (Rép. unie de Tanzanie) sur le dialogue social, tenu du 27 au 29 novembre 2006

(Point 5 de l'ordre du jour)

Rapport du Bureau international

| 1. Objet | Références/Paragraphe |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Présenter au Groupe de projet «Environnement et développement durable» les résultats du séminaire régional sur le dialogue social, organisé conjointement par l'Organisation internationale du travail, l'Union postale universelle et Union Network International. | §§ 1 à 5 |
| 2. Décision attendue | |
| Le Groupe de projet «Environnement et développement durable» est invité à prendre connaissance des résultats des travaux du séminaire. | §§ 6 et 7 |

I. Préambule

1. Dans le cadre du Protocole d'accord signé entre l'Union postale universelle (UPU) et Union Network International (UNI) le 8 novembre 2005, il a été décidé d'organiser, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), un séminaire régional sur le dialogue social à Bagamoyo. Celui-ci s'est tenu du 27 au 29 novembre 2006.

II. Objectifs du séminaire

2. Ce séminaire visait:

- a) à promouvoir le dialogue social dans le secteur postal;
- b) à assurer et à maintenir le service postal universel;
- c) à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et le développement durable des services postaux;

- d) à moderniser et à réformer le service postal;
- e) à exploiter les possibilités du commerce électronique et des innovations technologiques.

III. Participation

3. Les représentants des administrations postales ci-après ont participé au séminaire: Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Ouganda, Swaziland, Tanzanie (Rép. unie) et Zambie. En outre, des représentants des travailleurs de ces pays et du Zimbabwe ont pris part à ces travaux.

IV. Déroulement du séminaire

4. La séance d'ouverture a eu lieu notamment en présence du Ministre du travail, de l'emploi et de la jeunesse de la Tanzanie (Rép. unie). Ce séminaire s'est déroulé sur trois journées.

V. Résultats du séminaire

5. Ce séminaire a permis de mettre en évidence les problématiques suivantes:

a) Modernisation des services postaux en Afrique et gestion des changements

Il est urgent de moderniser et de réformer les services postaux, sans pour autant recourir nécessairement à la privatisation ou la concession du service postal. Il importe avant tout de maîtriser la diversification de l'activité et d'assurer la pérennité des services (y compris les services financiers postaux). Les réformes à mettre en place doivent impérativement tenir compte de la Stratégie postale mondiale de Bucarest 2005-2008, et les représentants du personnel doivent être associés au processus de décision.

b) Dialogue social dans les services postaux

Le Protocole d'accord signé entre l'UPU et UNI, les Conventions de l'OIT ainsi que la Convention de l'UPU constituent le cadre permettant d'assurer le renforcement du dialogue social dans le secteur postal.

S'il existe différentes formes du dialogue social, telles que la négociation collective, l'échange d'informations et les consultations informelles ou officielles, il importe que ces modes de collaboration soient correctement appliqués.

La promotion des principes et droits énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi de 1998 ont été retenus. Les conventions collectives doivent intégrer une clause de respect de ces principes et de ces droits.

L'application des principes de la Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale de 1977 contribuera également à promouvoir le travail décent dans le secteur postal.

Les gouvernements sont invités à créer les conditions propices au dialogue social.

c) Responsabilité sociale des entreprises et des administrations postales en Afrique

La responsabilité sociale présuppose que les administrations postales intègrent de leur plein gré les préoccupations sociales, économiques et environnementales dans leurs activités et leurs rapports avec la clientèle et leurs partenaires. Une telle politique contribue à renforcer l'image de l'entreprise en termes de gouvernance et de citoyenneté.

Le secteur postal doit également établir des règles de gouvernance ou de gouvernement d'entreprise et veiller à une harmonisation de celles-ci sur le plan mondial.

- d) **Rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs: vers de meilleures relations professionnelles**

Les administrations postales reconnaissent que les organisations professionnelles constituent un partenaire important pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

Ce partenariat doit déboucher sur des actions de formation du personnel, et en cas de problèmes au sein de l'entreprise des solutions doivent être recherchées dans le cadre du dialogue dans un respect mutuel.

- e) **Impact de la croissance des communications électroniques sur les services postaux**

Les nouvelles technologies offrent de nouvelles opportunités pour les administrations postales et contribuent à leur pérennité ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il importe que l'UPU et les organisations professionnelles du secteur unissent leurs efforts en vue de tirer profit des innovations technologiques et du commerce électronique en particulier et procèdent aux adaptations nécessaires dans le cadre d'un dialogue social permanent. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer une formation adaptée au personnel pour améliorer la productivité des administrations postales.

VI. Conclusions

6. Ce séminaire est un bon exemple de dialogue social aux échelons régional et international. Les participants ont remercié l'OIT, l'UPU et UNI pour avoir organisé ce séminaire, qui devrait être étendu à d'autres régions. Le séminaire a fait ressortir l'importance du dialogue social dans les services postaux en Afrique, car il constitue un élément essentiel de leur modernisation.

7. Le groupe de projet est invité à prendre connaissance des résultats du séminaire sur le dialogue social, qui devra déboucher sur l'organisation de rencontres au niveau national, puis sur une évaluation au niveau régional avec l'assistance éventuelle de l'UPU et de l'OIT.

VII. Prochain séminaire sur le développement durable

8. Le Bureau international est actuellement en contact avec l'administration postale du Brésil pour l'organisation du second séminaire sur le développement durable, programmé en 2007.

Berne, le 26 février 2007